



Marseille, le 10 août 2018

Communiqué de presse

Renforcement des contrôles routiers en ce second week-end du mois d'Août

En prévision des flux de circulation importants attendus en ce second week-end du mois d'Août, **563 policiers et gendarmes** seront mobilisés sur les routes du département du 10 au 12 août pour s'assurer que les automobilistes adoptent une conduite responsable.

Sur **244 points de contrôles et opérations de surveillance**, les forces de l'ordre porteront une attention particulière aux comportements et aux infractions à l'origine des accidents ainsi qu'à ceux qui en aggravent les conséquences : vitesse excessive ou non-maîtrisée, téléphone au volant, non-respect de stop, de feu rouge, franchissement de ligne continue, non-port d'équipements de sécurité, non respect des règles de priorité et de distance et conduite sous l'influence d'alcool ou de stupéfiants.

Ces contrôles routiers seront aussi l'occasion de prodiguer les conseils préventifs de bon sens comme la nécessité de faire des arrêts réguliers sur les trajets et éviter le risque de somnolence ou vérifier la pression des pneus.

Compte tenu de l'importance du trafic attendu dans les jours à venir, **le préfet de police appelle les usagers à la prudence, à respecter strictement le code de la route et à adapter en permanence leur conduite aux conditions de circulation.**

Il rappelle également que depuis le dimanche 1^{er} juillet, la mesure d'abaissement de la vitesse maximale autorisée à 80km/h sur les routes à double sens sans séparateur central, hors agglomérations, est entrée en vigueur. Cette réduction de la vitesse maximale autorisée sur les routes où la mortalité est la plus forte devrait permettre de sauver entre 300 et 400 vies par an.



Bilan des contrôles du week-end du 3 au 5 août dans les Bouches-du-Rhône :

Le week-end dernier, les **624** policiers et gendarmes mobilisés ont relevé **2337 infractions au code de la route** dont 48 relatives à une conduite sous l'emprise d'un état alcoolique et 14 sous l'emprise de produits stupéfiants, 1964 liées à la vitesse, 48 au non port d'équipement de sécurité (ceinture, casque), 85 relatives à d'autres comportements dangereux (franchissement de feu rouge, de stop, de ligne continue, téléphone tenu en main, etc.). Les infractions relatives à l'alcool, aux stupéfiants et à la vitesse ont entraîné **31 rétentions administratives du permis de conduire.**

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône – Bureau du cabinet/communication

Mathieu DUROSELLE – 04.96.10.62.15 / 06.74.60.02.05 – Marie-Flore VALLON – 04.96.10.62.48 / 06.72.85.84.71

pp13-communication@interieur.gouv.fr – www.bouches-du-rhone.gouv.fr

 Préfecture de police des Bouches-du-Rhône –  @prefpolice13